

MUZILLAC

DIMANCHE 20 JUILLET 2025

DE 8H À 18H

11 ème Vide Grenier

Stade Municipal du Parc

BAR ET RESTAURATION SUR PLACE

Entrée: 1€

Gratuit Mineurs

Jusqu'à 80 exposants

En extérieur

Réservation : 06.24.97.60.27 - mosanimation@protonmail.com

Organisation : MOS pour son école de football

BULLETIN D'INSCRIPTION AU VIDE GRENIER

DIMANCHE 20 JUILLET 2025

À retourner à : Bernard MORICE - 10, rue ancienne gare - 56190 - Ambon

Accompagné du règlement libellé à l'ordre de "Muzillac Olympic Sport"

Tél : 06.24.97.60.27

NOM.....
PRÉNOM.....
ADRESSE.....
CODE POSTAL..... VILLE.....
EMAIL.....
TÉLÉPHONE (FIXE/PORTABLE).....

PARTICULIER : N° de la carte d'identité..... Délivrée par.....

Date de délivrance.....

PROFESSIONNEL : Joindre un justificatif d'affiliation.

Réservation

EMPLACEMENT EXTERIEUR :

COÛT TOTAL

ML : 3€

Nombre de mètres :.....

TABLE : 3€

Nombre de tables :.....

SI >5ML : Véhicule sur place.....

Règlement du Vide Grenier

- Les places seront attribuées selon un plan général défini par les organisateurs. La mise en place des exposants commencera à partir de 6h30. Les exposants s'engagent à ne pas remballer leur étal avant 18h.
 - Les particuliers ne pourront vendre que des objets personnels et usagés.
 - "En tant qu'exposant, je déclare faire mon affaire personnelle de toute assurances concernant le Vide Grenier, et déclare renoncer à tous recours à l'encontre des organisateurs, leurs assurances et la commune de Muzillac en cas de dommage". Chaque exposant est responsable de son stand, de son installation et de son démontage. En aucun cas, l'organisation ne peut être responsable de perte, de disparition, de vol ou de dégradations sur son stand.
 - Votre règlement sera encaissé en courant semaine 30 et ne sera pas remboursable en cas de non venue sauf cas exceptionnel justifié auprès des organisateurs.
 - En tant que particulier je m'engage à ne pas participer à plus de deux ventes par an sur l'ensemble du territoire.

Lu et approuvé (manuscrit)



Date et signature

